

COMMUNIQUÉ DE PRESSE « Vulcanus en Europe »

Le [Centre UE-Japon pour la coopération industrielle](#), joint-venture entre la [Commission européenne](#) et le [Ministère japonais du Commerce International et de l'Industrie \(METI\)](#), a pour objectif de promouvoir les relations industrielles et commerciales entre l'Europe et le Japon.

De nombreuses entreprises européennes souhaitent s'ouvrir au marché japonais mais n'en ont pas les moyens ou n'en ont pas encore eu l'occasion.

Le programme de stages industriels « [Vulcanus en Europe](#) » (géré par le Centre UE-Japon) offre aux entreprises industrielles européennes la possibilité d'accueillir un stagiaire japonais pendant 8 mois et d'établir ainsi un contact avec la culture japonaise ou d'en approfondir la connaissance au quotidien. Porte ouverte sur le développement des affaires avec le Japon, Vulcanus permet d'établir des liens étroits avec de futurs cadres de l'industrie nipponne.

Le stagiaire est un étudiant issu d'une université japonaise en deuxième cycle d'études scientifiques. Il parle japonais, anglais et aura appris le français pendant les quatre mois qui précèdent le stage dans l'entreprise d'accueil.

Ce programme lancé en 1996 connaît un succès grandissant.

Programme « [Vulcanus en Europe 2013](#) » → [1er août 2013 – 31 mars 2014](#)
Date limite de candidature → [30 septembre 2012](#)

Le Centre UE-Japon, organisme public à but non-lucratif, prend en charge le logement du stagiaire durant les cours de langue et le séminaire sur l'Union Européenne et ses institutions, ainsi que les cours de langue et le séminaire eux-mêmes.

- L'entreprise d'accueil verse à l'étudiant une contribution forfaitaire de **6600 euros**.
- Si la fiscalité de l'Etat membre où se situe l'entreprise le permet, l'entreprise peut verser cette contribution au Centre UE-Japon, qui se chargera de la reverser intégralement à l'étudiant en plusieurs tranches selon un calendrier prédéfini commun à tous les étudiants Vulcanus répartis en Europe.
- Si la fiscalité nationale prévoit que la société d'accueil doit payer des charges sociales (ou toutes autres taxes) liées à cette contribution, l'étudiant (ou le Centre UE-Japon en tant qu'intermédiaire) recevra le montant forfaitaire de € 6600 NETS.

Pour tout **renseignement complémentaire** sur « [Vulcanus en Europe](#) » veuillez contacter :

Centre UE-Japon pour la Coopération Industrielle
52, rue Marie de Bourgogne, Bte 2 – BE 1000 Bruxelles, Belgique
Téléphone : +32 2 282 3715; Télécopie : +32 2 282 0045; e-mail : m.rosada@eujapan.com
Internet : www.eu-japan.eu/global/host-a-trainee.html

NOTE AUX EDITEURS

Le Centre UE-Japon pour la coopération industrielle

Le Centre UE-Japon pour la coopération industrielle est une joint venture entre la Commission européenne et le Ministère japonais de l'Economie, du Commerce International et de l'Industrie (METI). Avec des bureaux à Tokyo (depuis 1987) et à Bruxelles (depuis 1996), le Centre est un organisme public sans but lucratif organisant formations et séminaires au Japon, destinés aux cadres européens et portant sur l'environnement commercial japonais, ainsi que des stages pour étudiants ingénieurs.

Renseignements complémentaires : <http://www.eujapan.com>

Contact de Presse:

Margherita Rosada - Programmes Vulcanus

Centre UE-Japon pour la coopération industrielle

52, rue Marie de Bourgogne, Bte 2

BE-1000 Bruxelles

Téléphone : +32 2 282 3715 - Télécopie : +32 2 282 0045 - E-mail : m.rosada@eujapan.com